

Politique nationale des loisirs

● (1640)

M. Yewchuk: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. Cullen: En toute déférence, je dois faire observer que le député n'occupe pas son siège. Comme l'a dit le député de Winnipeg-Nord-Centre, la motion du député de Wetaskiwin (M. Schellenberger) a son importance. Mais comme nous tous qui présentons des motions et des bills durant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, il n'a pas précisé ce qu'il voulait et il n'a pas parlé du coût que devraient assumer les contribuables, ni comment se ferait le partage des fonds dans la mise en œuvre d'une politique nationale des loisirs.

Afin de pouvoir appuyer une telle motion, il faudrait savoir exactement ce qu'envisage le député, quelles dépenses il recommande. De retour dans notre circonscription si nous disions: «Oui, j'ai appuyé cette motion, je l'ai fait durant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire et je l'appuierai au comité, mais je ne sais vraiment pas ce que coûtera un tel projet», nous passerions certes pour des irrationnels. En présentant de telles motions les députés devraient nous donner quelque indication de voies où ils s'engagent.

M. Yewchuk: Quelles dépenses va entraîner le bill sur l'écoute électronique? Et vous l'appuyez.

M. Cullen: Oui, je l'appuie. Le député peut maintenant se rasseoir, bien qu'il soit difficile de savoir combien il va nous en coûter. Je soutiens que la vie privée de l'individu doit être protégée, mais il faut également des dispositions d'urgence. Ce député du parti conservateur ne semble apparemment pas croire que la motion dont nous sommes saisis est une motion importante, à le voir essayer de me faire dévier de mon propos de cette façon. Je soutiens qu'elle est importante et qu'il faut l'examiner.

Si le député de Wetaskiwin avait formulé sa motion autour d'un point précis, par exemple les bourses universitaires pour les sports, nous aurions alors une meilleure idée de ce qu'il entendait faire. Je me rappelle certains de mes camarades de l'école secondaire qui ont peut-être été des élèves plutôt médiocres, réussissant de justesse aux examens de latin ou de grammaire, et qui excellaient pourtant au football, au basket-ball ou aux épreuves de natation. Ils n'avaient aucune autre ambition que celle de réussir à faire partie de l'équipe de l'école. Mais après avoir terminé leurs études secondaires, ils n'ont réellement eu aucune chance de faire carrière dans le football parce qu'il n'existait pas de bourses en ce domaine, et ils se voyaient ainsi refuser l'occasion d'acquiescer un entraînement professionnel. Tous ceux qui voulaient faire carrière dans les sports devaient s'exiler au sud de la frontière. Je félicite l'université Simon Fraser d'avoir institué des bourses pour les sports.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) devrait consulter les ministres provinciaux de l'éducation à ce propos et examiner avec eux la possibilité de fournir les fonds nécessaires pour des bourses d'étude de ce genre dans les collèges. Ensemble, ils verraient combien il y a de collèges au Canada et décideraient des critères que devront remplir les athlètes pour obtenir des bourses d'étude.

Le député de Wetaskiwin a aussi parlé de faire venir des instructeurs de l'étranger. Je ne vois pas pourquoi nous hésitons à le faire. La Légion canadienne a donné l'exemple il y a quelques années en obtenant qu'un instructeur britannique de réputation internationale vienne au

Canada pour diriger nos équipes et aider nos athlètes à se perfectionner. C'est d'ailleurs un autre exemple du genre de services que rend la Légion canadienne au pays et qu'on oublie trop souvent. Certains pensent parfois que les membres de la Légion se réunissent seulement pour évoquer leurs souvenirs de guerre, mais ils ne se rendent pas compte que c'est la Légion canadienne qui donne l'exemple au pays pour ce qui est de former les athlètes et d'améliorer les performances des Canadiens dans les compétitions internationales. Je l'en félicite. La Légion ne limite pas son action à la scène nationale. J'ai remarqué que des équipes dans un grand nombre de ligues portent des noms comme «The Legion» ou «Legionnaires», ce qui révèle bien où ces équipes trouvent leur appui financier.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a touché un point sensible lorsqu'il a dit ne pas vouloir nous voir être programmés jusqu'au moment du décès. Cela ressemble à une station d'été où l'on peut à loisir faire de la natation, se reposer ou bien lire, mais la station a un directeur sportif qui insiste pour la baignade avant le petit déjeuner, la course à pied après le petit déjeuner, qui vous dit ce que vous devriez manger aux repas, en somme qui vous recommande de bien vous amuser durant des vacances que vous aviez préparées longtemps avant de faire sa connaissance.

Je ne veux pas m'étendre là-dessus, car je sais que d'autres désirent prendre la parole au sujet de cette motion importante. Mais je le répète au motionnaire, j'aurais de beaucoup préféré qu'il se limite à un domaine bien précis et qu'il indique s'il croit que des sommes doivent être versées pour des bourses d'entraînement athlétiques et l'engagement d'instructeurs étrangers ou plutôt, pour la création de centres de loisirs dans les grandes et les petites localités, ou bien s'il juge que Sports Canada devrait bénéficier de fonds plus considérables. A l'heure actuelle, la participation du gouvernement s'étend à de nombreux domaines semblables; le député, à la suite de l'étude qu'il a sans doute faite avant de présenter sa motion, aurait dû dire dans quels secteurs il estime que le gouvernement fédéral ne fait pas assez ou quels programmes il devrait laisser tomber.

Sarnia a de très bons joueurs de baseball, monsieur l'Orateur. C'est peut-être à cause de la proximité de la frontière et de la compétition que les équipes locales trouvent chez les Américains, qui sont sans doute les meilleurs joueurs de baseball au monde, bien avant les Japonais et les Canadiens. Sarnia a ainsi pu remporter deux championnats nationaux. Dans ce cas, le gouvernement fédéral n'a pas directement fourni des fonds aux équipes de Sarnia ou de Kitchener; il s'es plutôt adressé à l'organisme national à qui il a donné une certaine somme que celui-ci a pu dépenser comme il l'entendait, soit pour assurer le transport de l'équipe de Sarnia pour le championnat, soit pour autre chose. C'est encore l'organisme qui décide de la répartition des fonds entre les joueurs les plus juniors et seniors. C'est la seule façon dont le gouvernement puisse intervenir avec justice dans ce genre de programme.

Monsieur l'Orateur, je vois que d'autres députés se tiennent sur le bord de leur siège, impatients de participer à ce débat; c'est pourquoi je vais terminer mes remarques maintenant.

M. Judd Buchanan (London-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que mon collègue ait remarqué l'impatience avec laquelle j'étais assis au bord de mon siège. Pour discuter d'une politique de loisirs nationale, comme celle que propose le député de Wetaskiwin, (M. Schellenberger) il faut définir le terme loisir avec une certaine